

Le 27 juin 2023

Monsieur Michael J. Campbell  
Président du conseil  
**Conseil d'administration d'ONB**  
131, rue Union  
Woodstock (N.-B.)  
E7M 2W5

**Objet : Lettre-mandat d'ONB**

Monsieur Campbell,

Dans le cadre de nos fonctions, nous sommes chargés de fournir à la province le meilleur service possible. C'est un privilège que nous partageons tous, et il est au cœur de ce que nous faisons et de la raison pour laquelle nous sommes ici.

Cette lettre fournit un aperçu à jour de vos responsabilités pour l'année à venir, et je me réjouis de tout ce que nous pouvons accomplir ensemble grâce à notre vision et à notre objectif communs.

En tant qu'organisme de la Couronne en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*, votre conseil devra appliquer des principes de gouvernance solides fondés sur une stratégie efficace qui lui permettra de s'acquitter de son mandat.

En tant que gouvernement, nous nous engageons à faire passer les besoins des résidents en premier. Nous sommes guidés dans notre travail par un accent collectif sur nos priorités générales, notamment :

- un secteur privé dynamisé;
- des communautés dynamiques et viables;
- un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant;
- des soins de santé publics fiables;
- une éducation de première classe;
- l'environnement.

Le gouvernement s'attend à ce que la Société travaille de concert avec le ministère des Affaires autochtones aux fins de conseils et de soutien par rapport à l'obligation de consulter de la Couronne, et ce, dans le cadre de toutes les initiatives.

Grâce à votre leadership de président, je m'attends à ce que le conseil s'attaque aux secteurs prioritaires décrits ci-après.

<b>Secteurs prioritaires</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Calendrier</b>
Accroître l'investissement dans le secteur privé	Tirer parti des chaînes d'approvisionnement du secteur privé et du secteur public pour accroître la part des biens et services d'origine locale au Nouveau-Brunswick.	Le 31 mars 2025 (objectifs fixés par exercice)
	Promouvoir un environnement réglementaire favorable aux entreprises dans l'ensemble du GNB.	Le 31 mars 2025 (objectifs fixés par exercice)
	Développer la masse salariale en attirant de nouvelles entreprises et en encourageant la croissance des entreprises existantes.	Le 31 mars 2025 (objectifs fixés par exercice)
Accroître la compétitivité des entreprises du N.-B.	Réaliser des projets d'amélioration de la productivité avec les entreprises d'ONB.	Le 31 mars 2025 (objectifs fixés par exercice)
Diversifier et accroître les exportations	Augmenter les exportations des entreprises du portefeuille d'ONB.	Le 31 mars 2025 (objectifs fixés par exercice)
Cerner et réaliser les possibilités de développement économique	Encourager une approche pangouvernementale en ce qui a trait au développement économique.	Le 31 mars 2025 (objectifs fixés par exercice)
Mondialiser la marque du N.-B.	Assurer à Avantage du Nouveau-Brunswick une bonne place sur les marchés internationaux.	Le 31 mars 2025 (objectifs fixés par exercice)
Construire une organisation hautement performante	Maintenir un rendement positif du capital investi pour les nouvelles approbations.	Le 31 mars 2025 (objectifs fixés par exercice)
Plan d'affaires 2023-2024	Veiller à me présenter votre plan d'affaires au plus tard le 30 juin de chaque année, aux fins d'approbation. Conformément à la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> , vous vous assurerez de le publier sur votre site Web dans les trois mois suivant mon approbation.	30 juin 2023 (plan d'affaires 2023-2024)
Plan d'affaires 2024-2025		30 juin 2024 (plan d'affaires 2024-2025)
Rapport annuel 2022-2023	Veiller à me présenter votre rapport annuel au plus tard le 31 octobre de chaque année, aux fins d'approbation. Vous vous assurerez de le déposer auprès du greffier de l'Assemblée législative dans les trente jours suivant ma signature et à le mettre en ligne dès que possible après son dépôt.	31 octobre 2023 (rapport annuel 2022-2023)
Rapport annuel 2023-2024		31 octobre 2024 (rapport annuel 2023-2024)

Je n'ai aucun doute que nous avons une équipe qui est prête à diriger avec équité et concentration et qui est prête à prendre des décisions difficiles et équilibrées pour continuer de faire avancer notre province. C'est un honneur de servir la population du Nouveau-Brunswick.